



La séance se tiendra le **mardi 1^{er} février 2022 à 20 h**, à l'endroit habituel des sessions, soit au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest.

La session sera précédée d'une séance de travail à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2022

5. DÉPÔT DE DOCUMENTS

6. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. ADMINISTRATION

8.1 Infotech- achat du module Sygem-permis-

8.2 Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

8.3 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

8.4 Quote-Part MRC 2022

8.5 Sécurité incendie-Étude de régionalisation des services de sécurité incendie –
Demande d'aide financière

9. RÉGLEMENTATION

9.1 Avis de motion, présentation et dépôt du règlement no 141-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Roch-Ouest

9.2 Avis de motion, présentation et dépôt du règlement no 142-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(e) municipaux de la municipalité de Saint-Roch-Ouest

10. RAPPORTS FINANCIERS

10.1 Présentation et approbation des comptes

11. VARIA

11.1 Proclamation de la première journée nationale de promotion de la Santé Mentale positive le 13 mars 2022

11.2 Demande d'aide financière-École secondaire de L'Achigan

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE